



Le 11 octobre 2011 Journée de grève et d'actions à MRF

La politique d'entreprise, sa recherche effrénée et dogmatique de gains de productivité pèsent très fortement et négativement sur le niveau de l'emploi, les conditions de travail, l'organisation du travail, la politique salariale...

Cette politique, qui s'inscrit dans une forme de gestion d'entreprise identique à ce que développe le secteur privé, n'est pas nouvelle.

Cette dernière trouve ses sources dans le plan d'entreprise qui, tournant le dos à notre mission première de service public, met en avant un mode de gestion où la productivité, la réduction des coûts et les résultats financiers, sont les seuls indicateurs de performance, avec pour conséquences la destruction des emplois et des conditions de travail, l'abandon des missions de service public.

A ce jour, il n'existe pas un secteur de l'entreprise qui n'ait fait l'objet d'une restructuration/réorganisation ;
Systématiquement le résultat est une baisse des effectifs, dégradant d'autant les conditions de travail de ceux qui restent, créant exaspération, démotivation, perte de sens du travail ...

La conception du service public de la direction de l'entreprise vise principalement à faire de l'EPIC RATP un « opérateur de transport comme les autres », niant le fait que c'est principalement le statut de notre entreprise publique, le statut du personnel comme l'implication quotidienne des agents dans leurs activités quotidiennes qui font de notre entreprise un outil performant au service de la collectivité.

MRF est l'un des départements dont les investissements sont parmi les plus importants de l'entreprise. Des millions d'euros lui sont attribués afin d'acquérir de nouveaux matériels MIO9, MP05, MF01, Citadis, tramways « LOHR ».

Profitant de ces acquisitions, la direction de MRF engage des expérimentations, de nouvelles organisations de travail, alors que celles d'aujourd'hui ont fait leurs preuves depuis déjà un certain nombre d'années. Celles-ci viennent bouleverser le quotidien des agents de MRF par les horaires (souvent atypiques) qui y sont imposés mais aussi par le manque d'effectif.

Ainsi, tous les repères des agents sont retirés, sous-couverts d'une protection à l'arrivée de la concurrence et il est imposé de nouvelles organisations de travail. De plus, quand celles-ci ne sont pas considérées comme « significatives », la direction de MRF applique le protocole GPEC et n'en informe pas les organisations syndicales.

Au passage, elle n'oublie pas de satisfaire ses objectifs de productivité dictés par le plan d'entreprise. Mais en ce qui concerne la reconnaissance des agents, MRF se retrouve souvent « lanterne rouge » quant aux parcours professionnels.

Toutes ces réorganisations pèsent sur l'ambiance au travail qui devient de plus en plus délétère et ce, quel que soit le niveau hiérarchique occupé. Cela génère un stress et un mal être au travail.

Quant aux conditions de travail, elles aussi se sont dégradées. Bien-sûr par l'augmentation des horaires atypiques, mais pas seulement. En effet, de nouveaux risques (psycho-sociaux) apparaissent entre autres par l'absence de repères pour les salariés.

La réalisation de l'activité est aussi fortement impactée en imposant des objectifs dénués de tout sens technique.

Avec des leviers de pressions tels que le retard à l'avancement ou une réduction des primes d'objectif pour le personnel d'encadrement, les agents du département sont contraints à ne plus échanger avec les représentants syndicaux. Le droit à l'expression et la liberté de l'exercice syndical doivent être respectés dans le département.

La CGT/RATP soucieuse des conditions de travail des agents, de leur rémunération et leur reconnaissance professionnelle revendique :

- ↪ La généralisation de la prime de production à tous les agents de MRF et son intégration au salaire cotisable ;
- ↪ L'arrêt des réorganisations de travail dégradant systématiquement les conditions de travail ;
- ↪ La reconnaissance de la technicité pour tous les agents en faisant évoluer notamment le nombre de postes techniciens et techniciens supérieurs.
- ↪ L'arrêt de la productivité systématique des 2% par an...

PRÉAVIS DE GRÈVE

Au regard de cette politique qui implique de multiples conséquences négatives sur le quotidien au travail des agents du département MRF, notre organisation syndicale a déposé un préavis de grève. Ce préavis couvre tous les agents du département MRF mais également tous les autres secteurs de l'entreprise qui subissent les mêmes méfaits de cette politique d'entreprise. Il couvrira l'ensemble des services et des catégories, du lundi 10 octobre 2011 - 22h30 au Mercredi 12 octobre 2011 - 6h30.

**Pour imposer des mesures favorables à l'emploi,
au pouvoir d'achat, à la défense des services publics...**

**Appel à la manifestation régionale à partir de 14 h
De la Place de la République à la Bastille**

Le Mardi 11 octobre 2011

A l'appel de la CGT, CFTD, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, UNEF, UNIL

***Rendez-vous sous le ballon CGT/RATP, à l'angle du boulevard Beaumarchais
et de la rue Charlot, devant la Bourse du Travail à 14 h.***